

EN TOUTE NATURE

LES ÎLES BRETONNES

Samuel Baunée

Belin:

Les îles bretonnes

Dépôt légal : mars 2022
ISBN 978-2-410-02538-5

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » [article L. 122-5] ; il autorise également les courtes citations effectuées dans un but d'exemple ou d'illustration. En revanche « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » [article L. 122-4]. La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au C.F.C. (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Belin Éditeur/Humensis, 2022
170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris cedex 14

LES ÎLES BRETONNES

Samuel Baunée

EN TOUTE NATURE

Belin:

Introduction.....	6
-------------------	---



AUTOUR DES CÔTES-D'ARMOR	8
• Bréhat, un parfum de Méditerranée.....	10



AUTOUR DU FINISTÈRE	22
• Une herborisation sur l'île de Batz.....	24
• L'archipel de Molène et sa mer d'Iroise.....	34
• Ouessant, fille du vent et de la pluie.....	48
• Sein, sous l'empire des vents.....	70
• L'archipel des Glénan, les Seychelles en Finistère.....	80



AUTOUR DU MORBIHAN	96
• Belle-Île, l'invitation au voyage	98
• Du haut des dunes de Donnant	106
• Groix, l'île aux grenats	114
• Dans les brandes groisillonnes	123
• Houat, de nature insoumise	132
• Hoëdic, d'une dune à l'autre	143



DANS LE GOLFE DU MORBIHAN	156
• L'île d'Arz à fleur d'eau	158
• L'île aux Moines, du vent dans les arbres	171
• L'île Berder, entre terre et mer	184
• L'île de Boëd et ses fécondes vasières	194
• Autour du cairn de Gavrinis	206
Glossaire	222
Index des espèces	227



INTRODUCTION

Rien de tel qu'une île pour vous dépayser. 30 minutes de bateau sur une mer agitée y suffisent déjà. Mais il y a plus. Il y a les tempêtes, l'horizon infini, la lumière éblouissante, la solitude et cette nature sauvage, mille fois violentée; nature rude et fragile à la fois, uniformément courbée vers l'est. Sur ces plateaux insulaires tapissés d'une terre maigre, le moindre relief fait phare. « Faisait » devrais-je dire, car si certains conservent encore leur planitude d'origine, tels Ouessant et Sein, d'autres, sous l'impulsion de leurs résidents se sont couverts d'essences forestières, parfois venues d'ailleurs, comme le cyprès de Lambert. Ces îles que j'ai parcourues pour vous, je les ai toutes aimées, dans leurs diversités et leurs accents posédoniens. Mes pieds, crissant sur les sentiers de cailloux, ont goûté la vibration incessante de la mer contrariée, qui frappe et s'en retourne, écumeuse, vers son immensité sereine. À cet instant, et à cet instant seulement, l'eau, dans son combat avec la roche, dessine d'éphémères et somptueuses arabesques. Et puis? Les horizontales bien sûr! Lignes du ciel, de la terre et de l'eau dont les couleurs fluctuent au rythme des saisons et du climat. Et la brume aussi qui bientôt vous enveloppe dans ses vapeurs cotonneuses et assourdit les plaintes de quelques oiseaux figés sur des blocs erratiques surgissant intempestivement tels les fantômes des navires échoués. Ceux-là précisément qui jonchent les plages des îles de Berder et de Boëd. Vestiges d'un passé pas si éloigné et qui reviendra peut-être. Et encore? Ce sentiment: cet infiniment petit, cet univers clos à l'espace si précieux, résonne en nous comme une inépuisable étendue. N'est-il



pas vrai que ces boutons de roche sont cousus sur la grande pèlerine bleue qui recouvre notre Terre ? N'est-ce pas qu'au bout de ces confettis, surgissent les Amériques ? Combien d'îliens sont devenus marins par obligation, pour nourrir leur famille, mais surtout parce que leur monde s'étendait bien au-delà de ces côtes écharpées qui les tenaient prisonniers. Vous qui foulez aujourd'hui ces microcosmes détachés du monde et qui vous émerveillez de leur singulière beauté, n'oubliez jamais qu'ils ne sont rien sans la mer qui les enserre. Cette mer dont l'extraordinaire richesse biologique se cache sous une monochrome planéité (que rompent épisodiquement quelques joyeux dauphins acrobates !). Un monde inversé, sixième continent si peu exploré et qui nous réserve encore de nombreuses et étonnantes découvertes. Le tout nouveau parc naturel marin de la mer d'Iroise atteste d'une prise de conscience salutaire : il faut de toute urgence préserver nos océans de notre inextinguible appétit. Mais pas seulement. La terre insulaire doit l'être aussi, car le développement des activités touristiques crée une pression sur le milieu naturel différente de celle

que produisaient les anciennes activités traditionnelles de culture et de pêche. Il faut en convenir : l'île est un monde à part du continent et qui a ses propres sujétions. On ne peut pas, on ne doit pas, visiter Ouessant comme on visite Lampaul-Plouarzel. Et je suis bien certain que les touffes d'arméries fleurissant le gazon marin d'Ouessant arborent un rose plus vif que celles sur la côte des mégalithes. La rareté et la beauté ne dépendent-elles pas d'un certain degré d'isolement et d'adversité ?

Statut des espèces selon l'UICN

Au cours de l'ouvrage, vous trouverez des rappels du classement des espèces selon l'UICN. Voici le détail des abréviations que vous pourrez rencontrer :

- UICN : **CR**, espèce en danger critique d'extinction
- UICN : **EN**, espèce en danger
- UICN : **VU**, espèce vulnérable
- UICN : **CD**, espèce dépendante de la conservation
- UICN : **NT**, espèce quasi menacée
- UICN : **LC**, espèce pour laquelle la préoccupation est mineure
- UICN : **DD**, données insuffisantes.

AUTOUR DES

CÔTES D'ARMOR





Carte d'identité

Classement ▶ aucun.
Superficie ▶ 3,09 km².
Altitude ▶ 26 m.
Infos ▶ sur les sites
iledebrehat.fr
et brehat-infos.fr.

Bréhat, un parfum de Méditerranée

Bonne nouvelle : ce « caillou » granitique de 3 km² ne connaît pas la voiture. Dès lors votre promenade commence au pied du débarcadère. Vous vous dirigez vers le pont Ar Prat, trait d'union entre l'île Sud et l'île Nord. Le bout de chemin qui vous y conduit suffit à vous convaincre du bien-fondé du surnom de ce havre de paix : l'île aux fleurs. **Echiums**, passiflores, mimosas et **agapanthes** ont pris possession des jardins bordant la « Grande Route » et, près du bureau de poste, les têtes rondes des hortensias s'échappent des enclos de pierres jusque sur la route. Même le mur de la maison voisine a intégralement succombé au lacis exubérant des pélargoniums « lierre » rouges et roses. Plus loin ce sont encore asters, **jacinthes des bois**, **metrosideros**, dimorphoté-

cas, **érigerons**, **céanothes** et **géranioms** de Madère que quelques **papillons** butinent. Même les arbres sont de la partie : figuier, **eucalyptus ficifolia**, mûrier, pins noirs, palmiers. Toute la flore méditerranéenne s'est donné rendez-vous sur ces rivages bretons. L'explication de cette acclimatation tient à la douceur des eaux bréhantines : bercées par le **Gulf Stream**, elles adoucissent le climat au point de lui faire oublier sa sévérité hivernale. Passé le pont, qui n'est en fait qu'une digue, Bréhat troque sa chemise hawaïenne pour une authentique coiffe bretonne en dentelle rose. Entre les interstices des murets alentour, vous ne manquez ni les **chasmophytes** ni, sous les chaînes en acier du radier, les quelques **queues-de-lièvre** qui ballottent au vent. Après le pâté de maisons, vous bifurquez

En pratique

Départ ▶ Navette depuis l'embarcadère de la Pointe de l'Arcouest. Deux compagnies proposent leurs services : les vedettes de Bréhat (traversées toute l'année, vedettesdebrehat.com/-Traversee-directe-ile-de-Brehat-15) ou la compagnie Sur mer (traversées d'avril à octobre, surmerbrehat.com). En fonction des marées, prévoez 20 min de marche supplémentaire entre la cale 1 et la cale 3.



Très facile



sur la gauche, vous êtes désormais sur le sentier qui longe cette côte nord aux accents irlandais. Voici la première grève, royaume des **plantes halophytes** et du goémon, où une bande d'**huîtres piéti**ne la vase. À la patte-d'oie, vous prenez à gauche et laissez le sémaphore à main droite. 500 m de route (Ker Arguillis puis Rosédo sur 60 m) vous séparent de l'entrée du sentier côtier (côte du Goëlo). Et tandis que vous tenez en point de mire la petite tour blanche (amer du Rosédo), vos pieds foulent la **lande sèche** près des terres rocheux où s'invite l'**oseille des rochers**. Passé le cône tronqué de l'amer, une série de grèves rocailleuses traversées d'épaisses **laisses de mer** s'offrent

à vous. La plus grande d'entre elles, juste après la pointe du Craua, abrite derrière son cordon de galets émaillé de **choux marins**, une splendide **lagune** nommée le Lenn de Kervilon. Le vent se lève sur les **pelouses aérolines** qui ponctuent le linéaire côtier. Celles-ci renferment quelques trésors botaniques, dont le **trèfle de l'ouest**. Le phare du Paon se laisse voir. Un peu avant la pointe rocheuse où il se dresse, vous remarquez à droite une zone humide formée de trous où le saule prédomine. Voici « **les Douès** ». De la pointe du Paon, véritable étrave du navire Bréhat, vous observez le vol agile de **puffins des Baléares** accompagnés de **fulmars**.

Les echiums

De nombreux echiums (Boraginacée, famille des bourraches) sont présents au sein des jardins : *Echium giganteum*, *Echium fastuosum*, *Echium faramae*, *Echium gentianoides* (ses fleurs ressemblent à des gentianes), mais le plus spectaculaire par sa taille (2 à 4 m)

est *Echium pininana* (vipérine des Canaries – endémique des Canaries – UICN : EN). Toutes ces espèces sont exotiques (îles Canaries).

L'*Echium pininana* (son épithète d'espèce signifie « petit pin ») se caractérise par un port en cône où alternent feuilles et fleurs bleues.



« L'agapanthe (*Agapanthus*) – UICN : DD

L'agapanthe est la fleur emblématique de l'île de Bréhat. Elle est partout. D'ailleurs la pépinière de l'île abrite désormais une collection de 300 espèces reconnues par le Conservatoire des collections végétales spécialisées (ccvs-france.org). Cette vivace, originaire d'Afrique du Sud, se rencontre sous deux formes : les variétés à feuillage persistant et les variétés à feuillage caduc. La plus connue et la plus commune sur l'île est *Agapanthus africanus* (mais *Agapanthus praecox* est aussi communément plantée) ; elle se reconnaît, à la floraison, par ses ombelles de fleurs bleues ou blanches au bout de longues tiges de 1 m.

La jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*) – UICN : LC

Cette très odoriférante vivace, haute de 20 à 40 cm, possède des feuilles caduques, linéaires et lancéolées d'une largeur de 7 à 15 mm. Elles sont dressées puis recourbées, vert brillant et regroupées par 3 ou 6. Ses fleurs (5 à 12) bleues



sont semi-pendantes. Sa floraison a lieu en avril-mai.

⌘ **Les *Metrosideros***

Le genre *Metrosideros* compte une cinquantaine d'espèces. Celui que l'on rencontre sur Bréhat est *Metrosideros excelsa*, surnommé l'arbre de Noël en Nouvelle-Zélande à cause de sa floraison à cette époque de l'année (début de l'été en Nouvelle-Zélande). L'arbre atteint une hauteur de 20 m dans son milieu naturel (3 m chez nous) et présente une forme

de dôme. Le feuillage est persistant, et les feuilles sont opposées, simples et lancéolées avec un feutrage blanc dessous et un peu dessus. Son succès tient dans la floraison de milliers de brillantes fleurs pourpres réunies en cymes terminales avec des étamines colorées apparentes.

Les vergerettes (*Erigeron*)

Le genre *Erigeron* compte environ 200 espèces de plantes à fleurs. Elles peuvent être vivaces, annuelles ou



bisannuelles. Ces plantes présentent des tiges dressées pourvues de nombreux rameaux surmontés de capitules à cœur jaune cerné de rayons blancs, mauves ou roses. Pour faire simple, nous pourrions dire qu'elles ont un aspect de grosse pâquerette ou d'aster (même famille : Astéracées – mais les ligules sont plus étroites que chez le genre *Aster*). La variété horticole *karvinskianus* est la plus rencontrée sur l'île.

Le céanothe ou lilas de Californie

(*Ceanothus thyrsiflorus*) – UICN : LC

Originaire de la Californie et de l'Orégon, *Ceanothus thyrsiflorus* est un arbuste dressé, aux branches arquées de 60 cm de haut. Ses feuilles, de 3 à 4 cm de long, sont persistantes, alternes, ovales et dentelées. Quant à ses fleurs en panicules terminales et latérales de 8 cm de long, elles sont d'un bleu si profond qu'elles attirent l'œil immédiatement.

Les papillons diurnes sur Bréhat

Voici la liste des papillons diurnes fréquentant l'île : paon du jour, petite tortue, azuré des nerpruns, fadet commun, souci, écaille chinée, vulcain, vanesse des chardons, carmin, zygène du pied-de-poule, zygène des prés, hespérie de la houque, hespérie du dactyle, thécla du bouleau, azuré de la bugrane, amaryllis, piéride de la rave, piéride du chou, tircis, machaon, échiquier, myrtil, morosphinx, cuivré commun, agreste, citron.

«« L'eucalyptus ficifolia (*Corymbia ficifolia*)

– UICN : NT

Encore appelé eucalyptus rouge, il est originaire des côtes du sud de l'Australie Occidentale à l'est de Walpole. C'est un petit arbre (6 à 10 m) à port tortueux dont les feuilles sont ovales à lancéolées,

fortement discolores et brillantes avec un pétiole rougeâtre. Inflorescences composées de panicules portant par ombelle 7 fleurs rouges à vermillon.

Les chasmophytes

Ce terme désigne les plantes qui vivent dans les fissures des murs ou des rochers. Elles sont capables de se développer sans sol organique. Vous trouverez entre les pierres des murets le chénopode des murs (*Chenopodium murale*), la pariétaire des murs (*Parietaria judaica*), la cymbalaire des murs (*Cymbalaria muralis*), la sabline à feuille de serpolet (*Arenaria serpyllifolia*), la doradille à feuilles obovales (*Asplenium obovatum*), la rue des murailles (*Asplenium ruta-muraria*), la doradille marine (*Asplenium marinum*), la doradille noire (*Asplenium*

LE GULF STREAM

Le Gulf Stream est un courant océanique qui prend naissance entre la Floride et les Bahamas. À cet endroit, le courant est un véritable fleuve de 30 à 150 km de large et de 300 à 1 200 m de profondeur qui s'écoule à une vitesse de 2,5 m/s (9 km/h). Sa température est comprise entre 24 et 28 °C. Ses eaux, qui se diluent dans l'Atlantique, prennent la direction du Groenland. Ce transport de chaleur près des côtes européennes aurait des conséquences sur le climat des îles bretonnes. Cependant, les mouvements atmosphériques sont également responsables de la douceur du climat bréhatin : la déviation des vents par la rotation de la Terre, ou force de Coriolis, apporte en hiver sur notre pays, grâce aux vents d'ouest dominants, de l'air océanique beaucoup plus doux que l'air continental.



adiantum-nigrum) et la doradille de Billot (*Asplenium obovatum* subsp. *billotii*). Les *Asplenium* sont de petites fougères.

⧘ **La lagure queue-de-lièvre** (*Lagurus oivatus*) – UICN : LC

Cette plante (graminée – Poacée) annuelle de 10 à 50 cm possède des tiges dressées, très feuillées et duveteuses. Ses feuilles pubescentes sont courtes, planes, larges de 3 à 7 mm. La feuille supérieure présente une gaine renflée très caractéristique. Son inflorescence cotonneuse ovoïde atteint 5 cm de longueur.

Les plantes halophytes

Du grec *halos* (sel) et *phyton* (plante) : plante qui aime le sel. Sur cette côte nord aux embruns prononcés, vous trouverez bien sûr des salicornes (*Salicornia*

europaea, *Salicornia perennis*, *Salicornia procumbens*), des soudes (*Suaeda maritima* et *Suaeda vera*), de la criste-marine (*Crithmum maritimum*), de la roquette de mer (*Cakile maritima*), de l'obione pourpier (*Halimione portulacoides*), des spartines (*Spartina x townsendii*, *Spartina anglica*), des statices (*Limonium binervosum*, *Limonium vulgare*) et des arroches (*Atriplex glabriuscula*, *Atriplex patula*, *Atriplex prostrata*).

L'huïtrier pie (*Haematopus ostralegus*) – UICN : NT

L'huïtrier pie est un oiseau de l'estran. Cet échassier est facilement reconnaissable. Son corps est, comme la pie, entièrement noir et blanc : tête, cou, haut de poitrine et dos sont noirs ; ailes et queue noir et blanc. Mais à la différence de la pie qui a le bec noir, l'huïtrier possède un bec rouge, long et rectiligne. Quant à ses pattes, elles sont roses. Cet oiseau se nourrit de mollusques bivalves (moules, coques). Il n'y a pas de dimorphisme sexuel, mâles et femelles sont absolument identiques.

La lande sèche

Les abords de falaises arides qui subissent le vent et les embruns sont peuplés d'une lande rase constituée de bruyère cendrée (*Erica cinerea*), de callune (*Calluna vulgaris*) et d'ajonc de Le Gall (*Ulex gallii*), piquée par

places de la splendide armérie maritime (*Armeria maritima*) et du plantain corne-de-cerf (*Plantago coronopus*). Dans ces milieux, l'abondance de la carotte sauvage (*Daucus carotta* subsp. *gummifer*) est impressionnante. Un peu en arrière des rochers vous trouverez aussi l'ajonc d'Europe (*Ulex europaeus* subsp. *maritimus*).

Ces espaces et habitats ouverts abritent une faune spécifique. Chez les oiseaux, le busard cendré et le faucon hobereau sont les deux rapaces qui fréquentent ces landes. Le courlis cendré, très localisé, y trouve refuge pour une partie de son cycle vital et certains passe-reaux remarquables ne sont pas en reste : la fauvette pitchou, le tarier pâtre ou la linotte mélodieuse.

L'oseille des rochers (*Rumex rupestris*) – UICN : VU

C'est une plante vivace de 30 à 80 cm de hauteur. Ses tiges sont dressées, rameuses dans le haut, à rameaux courts, raides, dressés, rapprochés en panicle. Ses feuilles inférieures sont étroitement oblongues, atténuées à la base, pétiolées, un peu ondulées, assez épaisses.

Le rumex crépu (*Rumex crispus*) cohabite avec l'oseille des rochers dans certains sites. Il s'en distingue par un limbe foliaire plus verdâtre et crispé, et par des valves fructifères obtuses, à granules inégaux et dont généralement un seul est bien développé.

Les laisses de mer

Les laisses bretonnes sont principalement constituées d'algues. La Bretagne est le premier champ d'algues européen et le dixième plus important au monde. Ces amas d'algues (700 variétés différentes) contiennent d'autres composants naturels tels des enveloppes d'œufs de raies, des os de seiche ou de calmar, des tests d'oursins, des mues de crustacés. La laisse de mer accueille un cortège faunique remarquable : des détritivores comme les puces de mer, des diptères (*Fucellia*), des coléoptères (*Phaleria cadaverina*, *Cercyon littoralis*), des cloportes (*Armadillidium album*), des phytophages (punaises) et des larves de mouches.

Le chou marin ou chourbe (*Crambe maritima*) – UICN : LC

Très grosse vivace aux feuilles ressemblant beaucoup à celles du chou de nos jardins (couleur, taille, texture...).



Grandes feuilles arrondies et charnues. Ses fleurs blanches ou rougeâtres groupées en grosse panicule sont petites par rapport aux feuilles.

La lagune

Les eaux saumâtres ne sont propices qu'à certaines espèces. Ainsi vous trouverez avoisinant la jonchaie (*Juncus maritimus*, *Juncus acutus*) des pieds de scirpe des marais (*Eleocharis palustris*), de compagnon blanc (*Silene latifolia*), de maceron ou poivre des marais (*Smyrniium olusatrum*) et des spartines. Présence aussi de ruppie maritime (*Ruppia maritima*) et de cirse commun (*Cirsium vulgare*).



La fétuque rouge (*Festuca rubra*) – UICN : LC

Cette plante vivace (graminée, Poacée) de 30 à 80 cm, glabre, possède des tiges assez robustes. On la reconnaît facilement grâce à ses épillets longs de 7-12 mm, souvent violacés ou rougeâtres.

Le trèfle de l'ouest (*Trifolium occidentale*) – UICN : LC

La confusion n'est possible qu'avec le *Trifolium repens* (trèfle blanc), mais celui de l'ouest a une tige plus courte, verte et glabre, parfois rougeâtre. Autre critère de différenciation : ses nervures latérales des folioles ne sont pas translucides contrairement à *T. repens*. Ses fleurs sont blanches (jamais roses).

Les « Douès »

Une légère dépression constituée de trous se trouve un peu avant le phare du Paon (à droite du sentier). Cette zone humide colonisée par les saules était l'ancien emplacement de rouissage du lin cultivé sur l'île (le rouissage consiste à faire macérer le lin ou le chanvre pour faciliter la séparation des fibres).

« Le puffin des Baléares (*Puffinus mauretanicus*) – UICN : CR

Le puffin des Baléares est un oiseau marin de taille moyenne qui présente un plumage brun sombre sur l'ensemble des parties supérieures. Ses

- reine-des-prés 58
 rémiz penduline 150
 renoncules 85, 151, 165,
 190, 222, 225
 renouée amphibie 151,
 153
 renouée faux-liseron 105
 renouée maritime 98, 114,
 117, 139
 rhododendron 184
 romulée 127
 romulée à petites fleurs
 101
 romulée occidentale
 141, 148
 ronce 66, 98, 148, 172,
 187, 190, 225
 roquette de mer ou cakilier
 16, 34, 76, 81, 103
 rorquals à museau
 pointu 73
 roseaux 32, 50, 55, 63,
 127, 150, 165
 roselière 25, 32, 50, 143
 rosiers 132, 134, 136, 187
 rouget barbet 195, 200
 rousserolle effarvatte
 50, 60
 roussette 109
 ruppie maritime 18
 rutile 119
 sablines 15, 30, 134,
 206, 209
 sagines 31, 148, 159, 170
 salicorne 16, 100, 162,
 171, 177, 179, 194, 204
 samole de Valerand 58,
 99, 127, 128
 sarcelle d'hiver 150
 sargasse 192
 satyre 190
 saules 11, 18, 49, 50, 55,
 98, 144, 152, 223
 saxifrage à trois doigts 30
 scilles 48, 51, 101, 148,
 170
 scirpes 18, 36, 46, 151,
 165
 scrophulaire voyageuse 31
 séneçon 36, 47, 75, 225
 séneçon commun 47
 séneçon de Jacob ou jaco-
 bée 47, 75, 187, 190
 séquoia 175
 serpolet de Druce 52
 shérardie des champs 30
 silènes 18, 25, 30, 32, 48,
 91, 100, 124, 141, 148,
 149, 150, 187, 190,
 206, 209, 213
 sorbier 45
 souci 15, 190
 soude 16, 38, 43, 44, 162
 soude kali ou épineuse
 103, 114, 117, 133
 spartine 16, 18, 179,
 194, 195
 spergulaire 48
 spergulaire des rochers 54,
 124, 136
 spiranthe d'automne 100,
 101, 146
 spirée filipendule 106, 108
 staphylin des plages 161
 statice ou statice de l'ouest
 16, 99, 105
 statice anglo-normand 162
 statice de Dodart 162
 statice oreille d'ours 162
 staurotide 119
 sternes 32, 49, 56, 57,
 77, 202
 sureau noir 133
 sympétrums 168
 tadorne de Belon 32, 150
 talitre ou puces de mer 17,
 160, 182
 talitre sauteur 115, 122
 tamaris de mer ou hydraire
 chevelu 186, 193
 tamier 98, 101
 tarier pâte 17, 51, 68
 teesdalie nudicaule 139,
 153
 termite des ostréculteurs
 195, 203
 thérophyte 158, 164
 thircis 190
 thuya 187
 tolpis en ombelle 100
 torilis nouveaux 30
 tournepierre à collier 50,
 58, 77, 161
 traquet motteux 50, 58
 trèfle 11, 18, 24, 27,
 30, 52, 75, 148, 190,
 206, 214
 trépane barbu 103
 trichomanès remarquable
 48, 55, 142
 triton palmé 58, 150
 troscart maritime 162
 valériane rouge 31
 vanesse des chardons 15
 vanneau huppé 32
 vergerette ou erigeron 13
 véroniques 31, 190
 vesces 30, 190
 violettes 100, 222
 vipérine des Canaries 12
 vulcain 15, 206, 210
 vulpie à une glume 135
 zannichellie des marais 33
 zostères 167, 172, 194,
 196
 zygènes 15, 185, 189

Crédits photographiques

p. 11: Bruno Blin.

• Biosphoto

p. 77: Frédéric Tournay; p. 88-89: Christian-Georges Quillivic; p. 105: Jean-Louis Le Moigne; p. 120-121: Claude Guihard; p. 140: Dominique Halleux; p. 152: Bartomeu Borrell; p. 204: Juniors /D.Harms.

• istockphoto.com

p. 8-9: mmac72; p. 12: Michel VIARD; p. 13: LazingBee; p. 14: weisschr; p. 16: MollyNZ; p. 17: Mantonature; p. 18: Sunlight19; p. 19: Moorefam; p. 22-23: nikipal; p. 25: thierry64; p. 26h: OlyaSolodenko; p. 26b: katerinakorovina; p. 27: Anneliese Gruenwald-Maerkl; p. 28: emert940; p. 30g: Víctor Suárez Naranjo; p. 30d: Peter Llewellyn; p. 32: kwasny221; p. 33: Marina Denisenko; p. 39: Jean-Luc Farges; p. 40: Whiteway; p. 41: mauribo; p. 42: MattiaATH; p. 43: thierry64; p. 46: Mantonature; p. 47: ThinkDeep; p. 49: Smithore; p. 51: emiliozvy; p. 52: weisschr; p. 53: CreativeNature_nl; p. 54: Dgwildlife; p. 55: lan_Redding; p. 56: arousa; p. 57: hstvier; p. 58: imv; p. 59: Dgwildlife p. 60: fotolinchen; p. 61: Andyworks; p. 62b: leonikonst; p. 62h: Shubhro; p. 63: Piotr Krzeslak; p. 64: kurkul; p. 65: Martin Wahlborg; p. 66: Tom Meaker; p. 68: MikeLane45; p. 69: Rob_Ellis; p. 74: wrangel; p. 76: CreativeNature_nl; p. 78: Yekaterina Petrova; p. 79: AlbyDeTweede; p. 81: Anthony SEJOURNE; p. 82: ph2212; p. 84: membio; p. 85: arousa; p. 87: aaprophoto; p. 91: arousa; p. 92: lkpro; p. 96-97: Gewitterkind; p. 99: _laurent; p. 100: lan_Redding; p. 101: Whiteway; p. 102: _laurent; p. 104: defilippo; p. 108h: Iva Vagnerova; p. 108b: membio; p. 109: NancyAyumi; p. 110: Víctor Suárez Naranjo; p. 111: Eric Cowez; p. 113h: fototdietrich; p. 113b: Andyworks; p. 115: Oliver Dralam; p. 116: caravana; p. 117: Nature, food, landscape, travel; p. 118: Gerald Corsi; p. 122: arousa; p. 124-125: Monsieur_Wizz; p. 126: RolfAasa; p. 129b: haarms; p. 129h: photohampster; p. 130: mauribo; p. 131: Kira-Yan; p. 133: olegmit; p. 134: Mantonature; p. 135: Michel VIARD; p. 136: loveylpeace; p. 137: GuyNichollsPhotography; p. 138: arousa; p. 141: Rickochet; p. 143-144: Sophie BENARD; p. 146: Goldfinch4ever; p. 147: Tilli; p. 148: arousa; p. 155-156: Richard Villalonundefined undefined; p. 159: Pascale Gueret; p. 160: Tania Araujo; p. 163: Grigori_Pisotckii; p. 164: Neydtstock; p. 166: MikeLane45; p. 168: arousa; p. 169md: lan_Redding; p. 170: Alexander Denisenko; p. 172-173: istockphoto.com; p. 174: Michel VIARD; p. 175: magicfluteo02; p. 176: NataliaVo; p. 177h: pcturner71; p. 177b: seven75; p. 178: Goldfinch4ever; p. 179: MelanieMaya; p. 183: seven75; p. 185: benslimanhassan; p. 186: Henrik_L; p. 188: barmalini; p. 189: Iwona Fijol; p. 191: weisschr; p. 192: vojce; p. 193: johndandersonphoto; p. 195: Pascale Gueret; p. 197: aaprophoto; p. 198h: Edda Dupree; p. 198b: Holly Guerrio; p. 199: mtcurado; p. 200: AlexeyMasliy; p. 201: PEDRE; p. 205: wrangel; p. 207: Philippe Paternolli; p. 208: DanielPrudek; p. 209: okimo; p. 210h: lan_Redding; p. 210b: Andrew Linscott; p. 211: Michel VIARD; p. 212: ESezer; p. 214: AYImages; p. 215: Gerald Corsi; p. 216: redmark; p. 218-219: 1001slide.

• Wikimedia commons/

p. 29: CCo 1.0/AnR00002; p. 31: CC BY-SA 4.0/Tylwyth Eldar; p. 35: CC BY-SA 3.0/Louboutinj; p. 36-37: CC BY-SA 4.0/Philippe Bellard; p. 44: CC BY-SA 3.0/Lazaregagnidze; p. 70-71: CC BY-SA 4.0/PtrQs; p. 107: CC BY-SA 4.0/Patrick78500; p. 128: CC BY-SA 4.0/Stefan.Iefnaer; p. 149: CC BY-SA 2.0/Len Worthington; p. 151: CC BY-SA 4.0/Stefan.Iefnaer; p. 169h: CC BY-SA 4.0/Krzysztof Ziarnek, Kenralz; 169bg: CC BY-SA 4.0/Sdjurowic; 169bd: CC BY-SA 2.0/Andrey Zharkikh; p. 180: CC BY-SA 3.0/Remi; p. 202: CC BY-SA 3.0/C. Löser; p. 203: CC BY-SA 3.0/Yuriy Kvach.

Les cartes aux pages 20-21, 94-95, 154-155 et 220-221 sont extraites des données du SCAN 25® ; © IGN – 2022 ; Autorisation n° 80-2201 – Reproduction interdite